

Formulaire inscription « Argent de Poche »
Février 2025

NOM :

Prénom :

M F

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone du jeune :

Adresse mail du jeune :

Téléphone des responsables légaux :

Adresse mail d'un responsable légal :

Le jeune accepte de recevoir les informations jeunesse diverses de la ville

Quelle(s) semaine(s) es-tu disponible ?

1^{ère} semaine (*Semaine du 24 février*) 2^e semaine (*Semaine du 3 mars*)

Si possible, nous t'affecterons à ton service de prédilection. Classe les missions ci-dessous (par ordre de préférence de 1 à 5) :

..... Restauration scolaire Entretien

..... Propreté publique Espaces Verts Administratif

Dates à retenir :

- Mercredi 22 janvier de 13h30 à 16h30 à la médiathèque : aide pour rédiger ta candidature
- Mercredi 29 janvier et 5 février après-midi : entretiens

Pièces à joindre :

- ✓ CV et lettre de motivation
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile (pour les trajets)
- ✓ La convention d'accueil signée
- ✓ Autorisation parentale signée
- ✓ Le RIB du jeune (si titulaire d'un compte bancaire) ou de son responsable légal

Les dossiers sont à retourner complets avant le **23 janvier** à 23h59 :

jeunesse@ville-amberieu.fr ou Service Jeunesse – Mairie Ambérieu-en-Bugey

Renseignements : 06.31-98-38-95 jeunesse@ville-amberieu.fr

Vu la circulaire « OPERATIONS VILLE, VIE, VACANCESSCIRCULAIRE 2000 » publié le 01/02/2000

Pour exercer vos droits concernant le traitement de vos données personnelles : Vous pouvez contacter par mail, en justifiant de votre identité, le délégué à la protection des données : dpo@ville-amberieu.fr. Ces données seront exploitées par le service Jeunesse et communication de la ville d'Ambérieu en Bugey.

**Autorisation parentale à faire remplir impérativement par le(s) responsable(s)
légal(aux)**

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur.....

En qualité de responsable(s) légal(aux), après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra être équivalent de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert du (des) responsable(s) légal(aux). Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La ville d'Ambérieu-en-Bugey s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et les accidents pouvant survenir à un tiers dans la cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom et prénom :

A participer à l'opération « Argent de poche ».

La priorité sera donnée aux jeunes domiciliés sur la commune (au moins 1 des 2 responsables légaux)

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

J'accepte

Je refuse

J'autorise le référent à transporter mon enfant, si besoin, à l'Hôpital Privé d'Ambérieu

J'autorise le même agent communal, le cas échéant, à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant lors de cette mission ponctuelle.

Fait à Ambérieu-en-Bugey, le/...../.....

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé »